

# FACE

Pays de  
L'Adour

## CONTACT

Laurence FILIPPI

06 17 25 99 38  
05 59 40 58 09

L.filippi@  
fondationface.org

### Agence Béarn

8 Rue Carrère  
64000 PAU

### Agence Pays-Basque

6 Bis Esplanade  
Jouandin  
64100 BAYONNE

### Agence Bigorre

6 Av François Mitterrand  
65600 SEMEAC

### Agence Landes

1 Av de la Gare  
- CS 30 068  
40102 DAX

Sur une question passionnée et d'actualité, les dirigeant.e.s d'entreprises, les professionnel.le.s RH et les managers sont à la recherche de repères et de solutions pragmatiques.

Connaître le cadre juridique et les postures à adopter pour gérer le fait religieux en entreprise, est indispensable afin de résoudre concrètement les problématiques auxquelles ils peuvent être confrontés dans leur pratique professionnelle.

L'employeur ne peut pas interdire au salarié d'avoir une conviction religieuse. Il ne peut pas non plus interdire, de façon générale et absolue, le droit d'exprimer sa religion dans l'entreprise. Il peut poser certaines limites justifiées par la nature de la tâche à accomplir et proportionnées au but recherché.

## CONTENU

- Quels sont les droits fondamentaux à respecter et restrictions autorisées à la liberté religieuse ?
- Le principe de non-discrimination et les différences de traitement admises (offre d'emploi, entretien d'embauche, exécution du travail, comportement dans l'entreprise, organisation du temps de travail, vie collective...)
- Quelles sont les sanctions encourues ?
- Concilier la liberté d'expression religieuse avec l'engagement contractuel de loyauté
- Maintenir un environnement harmonieux dans l'entreprise

## BÉNÉFICES ATTENDUS

- Un meilleur positionnement pour les responsables et managers
- La connaissance de réponses claires à apporter et des attitudes à adopter
- Une situation clarifiée au sein de l'entreprise



### PUBLIC CONCERNÉ

**10 / 12 personnes**

Service RH, managers, membres du CODIR, IRP, salarié.e.s



### INTERVENANT.E.S

**Formateur.trice expérimenté.e**

+ possibilité de témoignage d'une entreprise expérimentée sur le sujet



### MODALITÉS ET TARIF

**Formation : 1 Journée (7 h) / 1 500 €**

Pour d'autres formats, nous consulter  
Cette action est susceptible d'être intégrée dans le plan de formation

\* La rémunération est exonérée de TVA, conformément à la réglementation en vigueur, et avec accord expresse

## OBJECTIFS DE CETTE ACTION

La formation vous permettra de construire une argumentation solide et d'adopter un positionnement approprié, juridique-ment fondé, aux différentes situations.

- Maîtriser les droits et obligations de l'employeur ou de ses représentants en matière de fait religieux dans l'entreprise
- Mettre en place des outils internes dans le respect du droit
- Identifier des réponses concrètes aux situations rencontrées
- Intégrer les notions de discrimination, de liberté de religion, de neutralité et de laïcité dans l'entreprise
- Adopter un management fédérateur

## OUTILS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS

- Quiz collectif créé par FACE à partir de différentes sources statistiques (Ministères...)
- Expression collective et débat entre participant.e.s
- Apports des intervenant.e.s à partir d'un mémo remis aux participant.e.s
- Présentation de supports vidéo et de supports visuels pour créer des échanges entre participant.e.s
- Mises en situation à partir de cas concrets et échanges de bonnes pratiques entre participant.e.s
- Décisions de mise en action par les participant.e.s